

## Direction Départementale des Territoires

Liberté Égalité Fraternité

Service de l'Economie Agricole

Aurillac, le 5 décembre 2022

22, rue du 139ème R.I. - BP 10414 15004 AURILLAC CEDEX

04.63.27.66.00

Dossier n°: AE 22.0424 Demandeur: JOUVE Pauline

Date d'enregistrement de la demande : 26/10/2022

Date limite de candidature : 25/01/2023

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 25/02/2023.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
SAINT-MARY-LE-PLAIN	6,31	SALSAC Daniel	Section ZB 21,28
FERRIERES-SAINT-MARY	29,62	SALSAC Daniel	Section ZC 6,7,21, Section ZD 16,21,22,23,24,25,26,28,36,38 ,41, Section ZE 31,34,37,
SAINT-MARY-LE-PLAIN	5,57	RIGAL J-L	Section ZB 12,
FERRIERES-SAINT-MARY	15,00	CHAPUS Laurent	Section ZA 9, Section ZE 7,19

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <a href="http://www.cantal.gouv.fr/">http://www.cantal.gouv.fr/</a> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière

Tél: 04 63 27 66 00 Mél: ddt@cantal.gouv.fr Adresse: 22 rue du 139° RI BP 10414

15 004 AURILLAC cedex